

SYLLY GRAISS

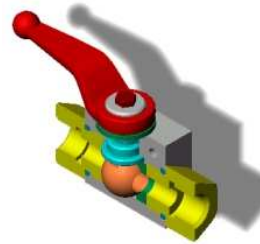
GRAISSE AU SILICONE

PROPRIETES

SYLLY GRAISS est fluide à base d'huiles polydiméthylsiloxanes à chaîne linéaire de très haute viscosité.
SYLLY GRAISS forme un gel après évaporation du solvant porteur.
SYLLY GRAISS présente une bonne stabilité thermique et un bas point de congélation.
SYLLY GRAISS a une plage d'utilisation de -45 à +280°C.
SYLLY GRAISS a une bonne résistance à l'oxydation, aux cisaillements intenses et prolongés et à l'eau.
 Absence de vieillissement sous l'action des agents atmosphériques. Ne sèche pas.

CARACTERISTIQUES

- Viscosité à 25°C ----- 60 000 cst
 - Plage d'utilisation ----- -40 à +280°C
 - Point d'écoulement ----- 45°C
 - Rigidité diélectrique à 25°C ----- 18 KV/mm
 Gaz propulseur ininflammable.

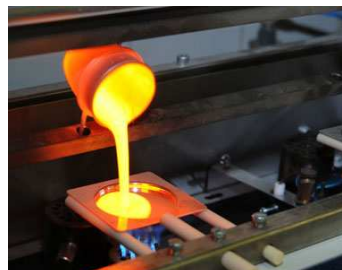


UTILISATIONS

SYLLY GRAISS est un agent anti-adhérent : elle permet le démoulage de matières plastiques et d'articles de fonderie.
SYLLY GRAISS est un agent lubrifiant : elle permet la lubrification d'élastomères ou de matières plastiques sur métal et permet le glissement de pièces coulissantes ou en mouvement.
SYLLY GRAISS convient pour l'étanchéité des joints des vannes, robinets (robinet de gaz butane/propane, azote, CO2 ...).
 Ne pas utiliser en présence d'oxygène.
SYLLY GRAISS protège de la corrosion les matériaux électriques.

UTILISATEURS

SYLLY GRAISS est à utiliser par les professionnels.



MODE D'EMPLOI

Agiter vigoureusement l'aérosol avant utilisation.
 Pulvériser par brèves pressions sur les parties à traiter.
 Appliquer un film plus ou moins épais selon le type d'utilisation.
 Garnir abondamment pour les opérations d'étanchéité ou d'isolation.
 Appliquer un film mince pour les opérations de lubrification.
 Utiliser le tube capillaire pour les endroits difficiles d'accès.
 Un essai préalable avant utilisation est nécessaire.

CONDITIONS D'EMPLOI ET DE STOCKAGE

Produit dangereux, respecter les précautions d'emploi.
 Consulter la fiche de données de sécurité, disponible sur simple demande.



CONFORMITE A LA LEGISLATION

Préparation en conformité au règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses.